

<p><input type="radio"/> > CONSEIL D'ECOLE</p> <p><input type="radio"/> CONSEIL DE MAITRES</p> <p><input type="radio"/> CONSEIL DE CYCLE</p>	<p>N° : 2</p> <p>DATE : 14 Mars 2025</p>
--	--

<p><u>Ordre du jour</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Compte-rendu du conseil d'école n°1 2. L'année scolaire 2024/2025 et la rentrée 2025 3. L'absentéisme à l'école 4. Le harcèlement scolaire 5. Les missions du RASED 6. Budget et investissement 2025 7. Activités réalisées 8. Activités à venir 9. Sécurité 10. La coopérative scolaire 11. Questions diverses 	<p><u>PARTICIPANTS</u></p> <p><u>Représentants parents</u> : Mmes Klopfenstein, Bischoff, Picon, Marin, Thirode</p> <p><u>Enseignants</u> : Mmes Lamboeuf, Garnier, Brochard, Bonnemain et Ougier</p> <p><u>Mairie</u> : Mmes Pernot et Franc</p> <p><u>DDEN</u> : Mme Virgile</p>
--	--

<p><u>RELEVÉ DE CONCLUSIONS</u></p> <p>Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2025 : 95 élèves attendus mais des changements encore attendus</p> <p>Mesure de carte scolaire pour l'école avec la suppression d'un poste d'enseignant</p>

<p><u>OBSERVATIONS – REMARQUES</u></p>
--

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

DES ESTELLES
Rue des Graviers
25 350 MANDEURE
03.81.37.20.50

Conseil d'École
2024 / 2025 n°2

vendredi 14 mars à 17h

Membres présents :

Mmes Klopfenstein, Bischoff, Picon, Marin, Thirode (représentants des parents)

Mmes Lamboeuf, Garnier, Brochard, Bonnemain et Ougier (enseignantes)

Mme Pernot (Adjointe Mairie) et Mme Franc (Conseillère Municipale déléguée)

Mme Virgile (DDEN)

Absents excusés : Mmes Mussot (Enseignante), Mme Galmin

Secrétaire de séance : Mme Lamboeuf

Préambule :

1-Compte-rendu du conseil d'école n°1.

Le compte-rendu du premier conseil d'école de l'année 2024 / 2025 a été adopté à l'unanimité.

2- L'année scolaire 2024/2025 et la rentrée 2025

Les effectifs

>> Année 2024 / 2025: 96 élèves à ce jour ; Depuis la rentrée : 2 arrivées (1 CP et 1 CE2) ; 3 départs (1 CP, 1 CE1 et 1 CM1)

CP : 22 CE1 : 14 CE2 : 21 CM1 : 17 CM2 : 22

>> pour la rentrée 2025 / 2026: (Prévisions 18 novembre 2024 + arrivées : 95 élèves)

CP : 21 CE1 : 22 CE2 : 14 CM1 : 21 CM2 : 17

Les effectifs annoncés mis novembre ont légèrement fluctué avec 2 arrivées dans notre école et deux arrivées en grande section dans notre maternelle de secteur.

Suite à la remontée de ces effectifs, nous avons été informés qu'une mesure de carte scolaire concernait notre école avec le retrait d'un poste d'enseignant pour la rentrée de septembre 2025.

Répartition pédagogique :

Avec la fermeture de classe prévue pour la rentrée 2025 et un passage à 4 classes, des doubles niveaux devront être mis en place ... et certainement sur plusieurs classes. La répartition des élèves sera réfléchi en juin 2025 et affinée lors de la pré-rentrée en fonction des fluctuations estivales.

Les perspectives

Depuis plusieurs années, nous constatons que les effectifs varient énormément en cours d'année et baissent d'année en année, une réflexion devra être entreprise à l'échelle de la commune.

3-L'absentéisme à l'école :

Afin de lutter contre l'absentéisme à l'école, il est demandé une grande vigilance aux directeurs d'école.

Si un enfant a des absences répétées, une discussion est entamée avec la famille afin de comprendre le motif de ces absences et surtout afin de mettre en place des mesures efficaces pour que l'enfant retrouve une scolarité régulière.

A partir de 4 demi-journées d'absences non justifiées ou dont la justification ne semble pas valable sur un mois, un signalement sera fait auprès des autorités compétentes.

Les motifs légitimes d'absences sont :

- maladie de l'enfant
- maladie transmise ou contagieuse d'un membre de la famille
- réunion solennelle de famille
- empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications

Les départs anticipés en vacances ou retours tardifs ne sont pas des motifs recevables.

Rappel : Toute absence pénalise un enfant dans ses apprentissages.

Pour l'année 2024 /2025 :

- 3 retours tardifs en Septembre
- Une semaine de vacances hors période scolaire pour une famille

Un rappel à la réglementation a été fait à toutes les familles concernées ainsi qu'un signalement auprès des services compétents.

A l'approche des vacances de fin d'année, un rappel sera également fait

3-Le harcèlement à l'école :

Afin de lutter contre le harcèlement, le ministère a souhaité mettre en plan un plan interministériel « PHARE » et le généraliser à l'ensemble des établissements scolaires.

Phare : Programme de Lutte contre le Harcèlement à l'école.

La lutte contre le harcèlement est un travail du quotidien où nous sommes tous acteurs.

4- Les missions du RASED :

Mme Bertolotti (Psychologue scolaire) intervient sur notre école selon les demandes des enseignants ou directement des parents.

Mme Sophie GEHIN intervient sur le poste de maître E. Elle a aidé les enseignants pour le passage des évaluations nationales sur les exercices de lecture individuelle à haute voix. Elle intervient également auprès des élèves par petits groupes.

Prises en charge pour l'année 2024/2025:

Périodes 1 et 2 : 3 créneaux par semaine pour 2 groupes (1 groupe de 4 CP et 1 groupe de 2 CE1)

Période 3 : 2 créneaux par semaine avec 1 groupe (2 CM1)

Période 4 : 2 créneaux par semaine pour 2 groupes (1 groupe de 2 CE2 et 1 groupe de 2 CM1)

>> Les prises en charge sont déterminées à partir du plan établi par Mme l'Inspectrice et les PPRE établis par les enseignants.

>> Les parents des enfants concernés par ces prises en charge sont informés.

5- Budget / investissement 2025 :

Suite au vote tardif de la loi de finances, les orientations budgétaires de la commune n'ont pas pu être définies dans les délais habituels.

Ce point sera donc remis à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

6- Activités réalisées

- Lundi 11 Novembre : Participation des élèves volontaires (une quinzaine d'élèves) aux cérémonies commémoratives accompagnés de Mme Brochard et de M Tasca (Intervenant Musique)
- Vendredi 15 Novembre : Découverte de l'Exposition dans le cadre des 80 ans de la libération de Mandeuve - CMA et CMB
- Dimanche 17 Novembre : Participations des élèves volontaires à la cérémonie pour les 80 ans de la libération de Mandeuve accompagnés de M Tasca (Intervenant Musique)
- Jeudi 21 Novembre : Visionnage du film « Le peuple Loup » dans le cadre du dispositif École et cinéma - CMA et CMB
- Lundi 24 Novembre : Visionnage du film « Kérity la maison des contes » dans le cadre du dispositif École et cinéma - CE1 et CE2

- Vendredis 29 novembre , 6 décembre et 13 décembre : Projet d'éducation à l'environnement en lien avec PMA « Prévention et tri des déchets » - CP
- du 2 décembre au 12 mars : Cycle Natation 11 séances- CMB
- Lundi 9 décembre : Journée de la laïcité - Échanges et réalisations de panneaux, d'affiches - toute l'école
- Vendredi 20 décembre : loto et goûter de fin d'année - toute l'école
- Vendredi 17 janvier : Concours des petits champions de lecture Finale Ecole - CMA et CMB
- Mardi 21 janvier : Tournoi sportif avec les GS du Breuil - CP
- Vendredi 21 février : Carnaval
- Jeudi 23 Janvier: Visionnage du film « Une vie de chat » dans le cadre du dispositif École et cinéma - CMA et CMB
- Lundi 27 Janvier: Visionnage du film « Le chant de la mer » dans le cadre du dispositif École et cinéma - CE1 et CE2
- vendredi 21 février : Carnaval - toute l'école
- du 11 mars au 1ier avril : Projet artistique autour des arts avec Louise Shao Zhongin en lien avec 3 classes du collège - CMB
- Mercredi 12 Mars Demi-finale départementale du concours des petits champions de lecture

7- Activités à venir

- Vendredi 21 mars : Les cartes de la fraternité - toute l'école
- Vendredi 4 avril : Activités à la médiathèque - CP et CE1
- début avril : Rallye mathématique OCCE - CE1
- Jeudi 10 avril : Visionnage du film « Microcosmos, le peuple de l'herbe » dans le cadre du dispositif École et cinéma - CMA et CMB
- Lundi 14 avril : Visionnage du film « Ponyo sur la falaise » dans le cadre du dispositif École et cinéma - CE1 et CE2
- du 15 mai au 14 juin : Exposition des productions suite à la participation au livre élu - Médiathèque de Montbéliard - CP, CE1 et CMB

Activités avec Dates et modalités d'organisation à définir :

- Visite du collège et retour des dossiers d'inscription - CM2
- Visite et ateliers à la médiathèque - CP et CE1
- Prévention routière (APER permis cycliste) - CMA et CMB
- Sorties de fin d'année
- Rencontres sportives - tous
- Rencontre GS du Breuil et CP pour un rallye problèmes
- Accueil des futurs CP (GS de l'école Maternelle du Breuil) pour découverte de l'école

8- Sécurité

Sécurisation de l'école

Pendant les temps d'accueil, deux enseignantes sont présentes aux entrées afin de « filtrer » les entrées.

Pendant le temps scolaire, la cour de l'école est fermée par un portillon verrouillé et dont l'ouverture est commandée à distance par visiophone. Les portes d'accès au bâtiment sont équipées de serrures déverrouillables de l'extérieur uniquement avec une clé.

Toutes les arrivées/départs sur le temps scolaire sont contrôlées par la directrice et les enseignantes >> un tableau a été établi pour les mouvements réguliers (arrivées ou départs orthophonistes, ...)

Entente entre les services de la mairie et l'école : Lorsqu'une entreprise ou des employés doivent intervenir sur l'école, un mail d'information est envoyé par la mairie à l'école et les ouvriers/employés se présentent auprès de la directrice.

Tous les documents (PPMS RM et AI) ont été mis à jour et envoyés au référent sécurité en début d'année scolaire (Pas de retour donc validation) Documents présentés lors du premier conseil d'école également.

Exercice PPMS Attentat intrusion

Un exercice attentat intrusion a eu lieu le Lundi 2 Décembre avec des observateurs.

Les enseignants, les élèves et les parents étaient avertis.

Dans chaque classe, des échanges ont eu lieu entre les enseignants et les élèves afin de leurs expliquer le pourquoi et le comment de cet exercice.

L'alerte a été déclenchée par la directrice.

Tout s'est déroulé selon le protocole mis en place :

- alerte par alarme spécifique
- confinement dans les classes avec blocage des accès, fermeture des volets, extinction des lumières, tous au sol sous les tables et silence
- Fin de l'alerte par message oral

Compte-rendu exercice attentat en pièce jointe

Exercice Alerte Incendie

Le second exercice d'évacuation a eu lieu le lundi 10 mars après-midi

Ni les enseignants, ni les élèves n'étaient avertis.

Les enseignants referont un point entre eux ainsi qu'avec leurs élèves sur les gestes et comportements à adopter dans une situation d'évacuation.

Pour les élèves :

> Sortir dans le calme en étant rangés

- > Connaître toutes les sorties possibles
- > Ne rien prendre
- > Ne pas revenir en arrière

Pour les enseignants et intervenants :

- > Emporter ses clés d'école et le cahier d'appel
- > Fermer les portes et les fenêtres derrière soi
- > Connaître toutes les sorties de secours de l'école
- > Bien compter ses élèves en sortant de la classe, à la sortie du bâtiment et au point de rassemblement
- > Se positionner en dernier
- > Ne pas revenir en arrière

L'école a été évacuée en 1min 10 pour l'ensemble des classes.
La dernière classe était au point de rassemblement en 3 min 17

Compte-rendu en pièce jointe

Circulation sur le parking :

Nous constatons que des parents d'élèves ne respectent toujours pas la réglementation du code de la route devant l'école malgré de nombreux rappels :

- arrêt devant l'entrée de l'école, sur la route, dans le virage
- arrêt sur le trottoir
- arrêt sur la piste cyclable et piétonne (voie à sens unique)
- sens de circulation autour du parking non respecté

Suite à l'élévation du plan vigipirate des barrières ont été installées devant l'école, notamment le long de l'arrêt de bus, ce qui a entraîné encore davantage d'arrêts sur la route.

Ces comportements peuvent mettre en danger les élèves qui se déplacent à pied ou à vélo.

Malgré nos remarques aux parents, les signalements faits lors des GRS et une note d'informations transmis par les parents élus, nous ne constatons aucune amélioration ... bien au contraire !

Quelques parents deviennent même agressifs lorsque nous leur rappelons qu'un parking est à leur disposition.

Le plateau sportif : Rien de prévu pour le moment

9 - La coopérative scolaire

Solde au 14 mars 2025 : 7 384, 27 € (solde au 31 août 2024 : 6 179, 53 €)
--

Les dépenses : 1 593, 26 €

Frais OCCE : 258, 64 €

Cotisations OCCE / assurance / frais de gestion

Activités éducatives : 572, 12 €

- Service Biblioboost : 6 €
- SACEM : 135, 59 €
- Achat de livres (Livre élu) : 75, 93 €
- Matériel informatique : 42, 20 €
- Cinéma en fin d'année (4 classes) : 154 €
- Cinéma en janvier (4 classes) : 158, 40 €

Achat de produits de cession (photos) : 691, 70 €

Dépenses exceptionnelles : 70, 80 €

Repas illustrateur ADEC : 16, 60 €

- Goûter de fin d'année (clémentines et papillotes) 23, 96 € et 23, 94 €
- Goûter de Carnaval (eau et sirop) : 6, 30 €

Les recettes : 2 798 €

- Cotisations des familles : 789 €
- Don de 2 familles : 37 €
- Cotisation d'une famille (arrivée en janvier) : 20 €
- Vente de produits de cession (photos) : 1 232 €
- Subvention PEAC : 720 €
Projet de 12 h (Classe de CMb et classe de troisième)
Rencontre dansée inter-degrés autour de la poésie et du monde naturel de demain

Bénéfice de la vente de photos : 540, 30 €

11- Informations ou questions diverses :

Suite à l'envoi des invitations pour le conseil d'école aux parents élus, ces derniers ont transmis à la directrice, plusieurs points qu'ils souhaitaient aborder ; Ces points ont été transmis en mairie pour réponse :

- Le déneigement non fait aux abords de l'école et sur la route/parking devant l'école : question déjà l'année dernière avec pour réponse que la mairie n'avait plus de camion de déneigement. Or, il y a avait cette année un véhicule qui a réalisé des déneigements.
Réponse de la municipalité : le camion de déneigement n'a pas encore été reçu. Il sera disponible pour l'an prochain.

- La démolition de l'immeuble : A quelle date sera-t-il fait ? Si c'est en période scolaire, comment se fera l'accès à l'école ?

Réponse de la municipalité : Mme Baly a pris contact avec Néolia, et attend un retour de leur part. Elle fera une information dès qu'elle aura les éléments adéquats.

Quelques jours après le conseil d'école, Néolia a indiqué que les travaux de démolition étaient suspendus. Ils reprendront certainement en septembre/ octobre.

- Point sur la situation aux abords de l'école suite à notre note d'information : Est-ce que cela a eu un impact sur les parents?

Réponse de Mme Brochard : Les enseignantes constatent que, malheureusement, il n'y a pas eu de changement et que les incivilités sur le parking et la route, les manquements au code de la route et les actes mettant en danger les enfants sont quotidiens.

- Le nouveau prestataire de la cantine :

→ Des parents regrettent une non communication de la part du service de restauration scolaire sur ce changement,

Réponse de la mairie : La réclamation est entendue, le service présente ses excuses.

→ Les enfants trouvent les repas pas bons, pas assez consistants et avec trop de menu végétarien (2 repas sur 4 sans viande ni poisson).

Réponse de la mairie : Cette remarque a été remontée au nouveau prestataire, leur réponse est la suivante :

« Le CCTP demande 2 repas végétariens par semaine, il reste donc 2 jours de consommation sur lesquels nous intégrons un poisson ou une viande. Nous sommes soumis au respect des recommandations nutritionnelles ».

Le service jeunesse fera prochainement une communication à ce sujet afin d'informer sur les nouvelles réglementations.

De plus, la diététicienne du prestataire viendra à la rencontre prochainement à la rencontre des enfants afin d'échanger avec eux sur l'alimentation proposée.

Cloture du deuxième conseil d'école : 19h

Prochain conseil d'école : Vendredi 20 juin 2025

La secrétaire de séance
Mme Lamboeuf



La directrice
Mme Brochard



EVALUATION de l'exercice d'évacuation incendie *

Coordonnées de l'école : école Les Estelles, rue des Graviers, 25350 MANDEURE

La date de l'exercice	L'heure	Le temps d'évacuation
10/03/2025	14h00	1 min 10

	Oui	Non	Observations
Modalités d'organisation			
▪ Inopiné	x		Enseignants et élèves non avertis
Applications des consignes générales			
▪ Tout le monde a entendu le signal d'alarme	x		
▪ Tout le monde a évacué y compris les personnes à mobilité réduite (évacuées ou isolées)	x		Pas de personnes à mobilité réduite
▪ Les ascenseurs sont restés inutilisés			
▪ Tout le monde a respecté la consigne : « ne pas revenir en arrière sans autorisation »	x		
▪ Tout le monde a rejoint le(s) point(s) de rassemblement	x		3 min 17 (pour les derniers obligation de faire le tour complet du bâtiment donc trajet plus long)
▪ Le comptage des personnes a été effectué sans problème	x		
Comportement des personnes évacuées			
▪ Évacuation immédiate à l'alarme	x		
▪ Évacuation en bon ordre		x	Qq élèves à canaliser : une classe particulièrement excitée
Installations Techniques particulières			
▪ Les équipements asservis à l'alarme ou à la détection incendie ont fonctionné (portes automatiques, désenfumage, etc....)			Pas d'équipements spécifiques

Observations :

- >> Présence de l'intervenante BCD dans la salle de BCD avec une demie-classe
- >> Présence de l'intervenant Musique

Les enseignements à tirer et à rappeler : Consignes à rappeler

- >> Bien fermer les portes et les fenêtres derrière soi
- >> Enseignants sortent en dernier
- >> Emporter son cahier d'appel et faire un comptage intermédiaire et l'appel à la sortie du bâtiment
- >> Relire les consignes de sécurité
- >> Se déplacer dans le calme

En fonction des résultats, penser immédiatement à remédier aux anomalies constatées. (revoir les consignes, informer le personnel et les élèves, réparer les installations défectueuses, etc. ...)

- >> Debriefing fait immédiatement sur la zone de regroupement

Signature du directeur d'école F. Brochard

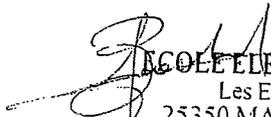
Fiche d'évaluation de l'exercice PPMS INTRUSION

Nom de l'établissement	EE Les Estelles Mandeuire		
DATE	HEURE	THEME	DUREE DE L'EXERCICE
02/12/24	10h30	Alerte intrusion	25 min

	OUI	Non	Non Testé	Observations
Modalités d'organisation				
Inopiné	X	X	O	Les enseignants et les élèves étaient avertis de l'imminence de l'exercice (dans la semaine)
Présence d'observateurs (si oui : nombre)	X	O	O	Directrice en journée de décharge + Policière municipale + Adjointe aux affaires scolaires Mairie
Facteurs aggravants :	O	X	O	Système d'alerte spécifique dans chaque classe (nouveau)
- Absence du directeur/chef d'établissement	O	O	O	Un ½ groupe en BCD avec l'intervenante
- Absence d'alarme PPMS ou hors service	O	O	O	
- Autre (précisez)	X	O	O	
Alerte / Fin d'alerte				
L'alerte a été entendue et comprise par tous	X	O	O	Attention si classes en récréation ou sur le plateau sportif
Précisez la nature de l'alerte (plusieurs réponses possibles) :				Alarme spécifique PPMS
- A la voix	O	X	O	
- Sifflet	O	X	O	
- Corne de brume	O	X	O	
- Mégaphone	O	X	O	
- Message préenregistré diffusé par micro	O	X	O	
- Message à la voix diffusé par micro	O	X	O	
- Alarme sonore PPMS	X	O	O	
La fin d'alerte a bien été diffusée	X	O	O	Envoi par SMS à la directrice
La fin d'alerte a été entendue et comprise par tous	X	O	O	
Mise à l'abri (le cas échéant)	X	O	O	Mise à l'abri totale
Totale				
Partielle				
Evacuation (le cas échéant)	O	X	O	
Totale				
Partielle				
<i>Applications des consignes pour la mise à l'abri (si l'établissement a opté pour une évacuation complète, ne pas remplir cette rubrique)</i>				
Se cacher	X	O	O	
Se barricader	X	O	O	

La ou les portes bloquées	X	O	O	
- Par clé	O	X	O	
- Par du mobilier	X	O	O	
- Par un bouton moleté	X	O	O	
Portables sur silencieux et sans vibreur	X	O	O	Appels passés par la directrice aux enseignants pour vérification Communication des enseignantes par messagerie sur groupe Ecole
Elèves et personnels allongés	X	O	O	
Elèves et personnels éloignés des murs et fenêtres	X	O	O	
Silence respecté	X	O	O	Partiellement : aucun bruit depuis le couloir mais qq interventions dans les classes par les enseignantes
Lumières éteintes	X	O	O	
Fermeture et masquage des fenêtres (par rideaux et/ou volets)	X	O	O	Film occultant sur fenêtres + Volets roulants
<i>Applications des consignes pour l'évacuation (si l'établissement a opté pour une mise à l'abri complète, ne pas remplir cette rubrique)</i>				
Respect des consignes PPMS	X	O	O	
<i>Déroulement</i>				
Absence de panique	X	O	O	Qq élèves inquiets
Prise en charge des personnes handicapées, blessées, malades	O	O	X	Pas de personne handicapée
Gestion du stress et de l'attente	X	O	O	
<i>Matériel utilisé</i>				
Mallette PPMS complète	X	O	O	Mais non utilisée
Fournitures pour activités occupationnelles (jeunes enfants)	O	O	X	Pas à l'ordre du jour
Moyens de communication opérationnels utilisés :	O	O	O	SMS envoyé à tous les adultes responsables :
- Téléphone fixe	O	X	O	
- Téléphone portable	X	O	O	
- Logiciel Pronote	O	X	O	
- Intranet (courriel d'alerte)	O	X	O	
- Émetteurs récepteurs (<i>talkie-walkie</i>)	O	X	O	
Documentation / Fiches à jour	X	O	O	

Rédacteur : Mme Brochard (Directrice)


ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
 Les Estelles
 25350 MANDEURE

Remarques générales sur l'exercice et synthèse ::

- Points positifs : Bonne réactivité des adultes et des élèves ; Communication par messagerie en place
- Points de vigilance et d'amélioration (équipement, infrastructure, comportement, réactivité, organisation) : Si classe sur le plateau de sport, voir avec la municipalité les possibilités de repli >> Médiathèque ?